Nations Unies A/62/781/Add.8

Assemblée générale

Distr. générale
9 mai 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Points 140 et 144 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2006/07	1 091 242 800
Dépenses pour 2006/07	1 085 127 900
Crédit ouvert pour 2007/08	1 112 739 500
Dépenses prévues pour 2007/08[a]	1 088 865 000
Montant prévu du solde inutilisé de 2007/08[a]	23 874 500
Projet de budget du Secrétaire général pour 2008/09	1 191 372 300
Recommandation du Comité consultatif pour 2008/09	1 187 676 400

[a] Prévisions au 30 avril 2008.

08-33495 (F) 130508 130508

I. Introduction

1. **On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 33, 34 et 37 ci-dessous, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 3 695 900 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009. On y trouvera aussi un certain nombre d'observations et de recommandations concernant l'administration et la gestion de la Mission et les économies supplémentaires qui pourraient être réalisées.**

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la MONUC et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MONUC figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007

4. Sur la recommandation du Comité consultatif, l'Assemblée générale, par sa résolution 60/121 B, a ouvert pour la Mission un crédit d'un montant brut de 1 091 242 800 dollars (montant net : 1 072 482 800 dollars) pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007. Le montant brut des dépenses s'est établi à 1 085 127 900 dollars (montant net : 1 065 142 400 dollars). Le solde inutilisé d'un montant brut de 6 114 900 dollars (montant net : 7 340 400 dollars) représente donc, en chiffres bruts, 0,6 % de la totalité du crédit ouvert.

5. Le solde inutilisé s'explique par des économies de 26 302 500 dollars à la rubrique Militaires et personnel de police, qui ont été en partie annulées par les dépenses additionnelles, d'un montant de 13 914 900 dollars, au titre du personnel civil et de 6 272 700 dollars au titre des dépenses opérationnelles. Les principaux écarts sont les suivants :

a) Des économies au titre des contingents (22 837 100 dollars), qui sont essentiellement attribuables aux économies réalisées au titre du remboursement des pays qui fournissent des contingents pour le matériel appartenant aux contingents et les produits frais, ainsi qu'au nombre de relèves moins élevé que prévu;

b) Des économies à la rubrique Police des Nations Unies (2 959 100 dollars), qui sont essentiellement attribuables à un taux effectif de déploiement tardif de 17,9 %, contre 10 % prévu au budget et au prolongement des durées d'affectation de 178 membres de la police des Nations Unies pendant la période qui a suivi les élections;

c) Des économies à la rubrique Transports aériens (5 299 500 dollars), qui sont essentiellement attribuables à la conclusion de nouveaux contrats de services d'aérodrome auprès d'entreprises commerciales.

6. Les économies ont été en partie annulées par les dépenses additionnelles enregistrées pour les catégories suivantes :

a) Personnel recruté sur le plan international (6 688 600 dollars); les dépenses additionnelles s'expliquent par le taux moyen de vacance de postes, qui s'est établi à 15,3 % contre 18 % prévu au budget, des dépenses plus importantes au titre des voyages du personnel lors de l'engagement initial et une augmentation de la prime de risque, qui est passée de 1 000 à 1 300 dollars par personne et par mois à compter du 1er janvier 2007. Il convient de signaler par ailleurs que les dépenses liées à l'indemnité de subsistance (missions) et à la prime de risque pour les agents recrutés sur le plan international, dont les postes sont financés au moyen des crédits ouverts au titre du personnel temporaire, ont été inscrites par erreur à la rubrique Personnel recruté sur le plan international;

b) Volontaires des Nations Unies (8 504 100 dollars); les dépenses additionnelles tiennent essentiellement au déploiement de Volontaires supplémentaires en vue d'appuyer les préparatifs des élections locales (le budget prévoyait le déploiement de 567 Volontaires mais, en moyenne, 624 Volontaires ont été effectivement déployés). Par conséquent, le taux effectif de vacance de postes s'est établi à 6,4 %, contre 10 % prévu au budget;

c) Personnel temporaire (5 093 500 dollars); les dépenses additionnelles tiennent essentiellement au déploiement de temporaires supplémentaires en vue d'appuyer l'organisation des élections présidentielles et législatives;

d) Voyages (3 214 700 dollars); les dépenses additionnelles tiennent essentiellement à l'accroissement des frais de voyage à l'intérieur de la zone de la Mission du fait des élections présidentielles et législatives;

e) Fournitures, services et matériel divers (3 119 900 dollars); les dépenses additionnelles tiennent essentiellement au fait que la Mission a eu recours à des entreprises commerciales de fret afin de réduire sa dépendance à l'égard de ses moyens aériens pour le transport du fret et à l'engagement de vacataires pour exécuter les tâches nécessaires en attendant la conclusion de la procédure de recrutement de personnel supplémentaire.

7. Le Comité consultatif a été informé que les écarts tenaient principalement aux facteurs suivants : la poursuite du déploiement temporaire, auprès de la MONUC, de 916 militaires de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) pendant tout l'exercice considéré, comme l'a autorisé le Conseil de sécurité, sachant qu'aucun crédit n'avait été prévu au budget de l'exercice 2006/07; l'organisation d'élections présidentielles et législatives à deux tours, en juillet et en octobre 2006, qui auraient dû se tenir au cours de l'exercice 2005/06 et pour lesquelles il a fallu débloquer des crédits additionnels afin de couvrir les dépenses d'appui.

8. On trouvera à la section ci-après, relative au projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/755), les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget de la MONUC pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/737) au titre de divers objets de dépense.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2007, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MONUC depuis sa création s'établissait à 5 033 138 000 dollars. Les paiements reçus à la même date s'établissaient à 4 733 368 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 299 770 000 dollars. Si l'on tient compte de la réserve de trésorerie opérationnelle de trois mois, d'un montant de 185 347 000 dollars (hors remboursement des sommes dues aux pays ayant fourni des contingents), le solde de trésorerie atteint 320 253 000 dollars.

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2007, le montant estimatif des sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents était de 169 205 000 dollars et celui au titre du matériel appartenant aux contingents était de 187 558 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, 11 demandes étaient en instance de règlement et les engagements non réglés s'élevaient à 1 542 000 dollars. **Le Comité consultatif compte qu'il sera donné suite sans tarder à ces demandes.**

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2008, les chiffres de l'exercice 2007/08 concernant l'occupation des postes de la MONUC s'établissaient comme suit :

Catégorie de personnel	*Nombre de postes autorisé*[a]	*Nombre de postes pourvus*	*Taux de vacance de postes ou déploiement tardif (pourcentage)*
Observateurs militaires	760	737	3,0
Contingents[b]	17 030[a]	16 711	1,9
Police des Nations Unies	391	299	23,5
Unités de police constituées	750	748	0,3
Personnel recruté sur le plan international[c]	1 121	914	18,5
Personnel recruté sur le plan national[c]	2 190	2 100	4,1
Volontaires des Nations Unies	604	556	7,9

[a] Niveau le plus élevé de l'exercice.
[b] Comprend 916 soldats supplémentaires autorisés par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1736 (2006) et 1742 (2007).
[c] Comprend les postes de temporaire.

12. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2007/08 (voir annexe I). Au 30 avril 2008, les dépenses s'élevaient à 948 946 000 dollars, contre des crédits de 1 112 739 500 dollars (montant brut). Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 1 088 865 000 dollars, ce qui laisserait un solde inutilisé de 23 874 500 dollars, soit un taux d'exécution du budget de 98 %.

13. Le Comité consultatif note que les économies annoncées par rapport au budget tiennent essentiellement au fait que les taux de vacance de postes pour les observateurs militaires et la police des Nations Unies ont été plus élevés que prévu, de même que les déductions au titre du matériel appartenant aux contingents, les

unités n'ayant pas respecté les normes applicables au soutien logistique. Des économies sont également annoncées au titre des transports aériens, du fait de l'expiration du contrat concernant un avion mixte Boeing 727 le 15 décembre 2007. Cependant, la Mission s'emploie à remplacer cet appareil. Les économies annoncées sont en partie contrebalancées par des dépenses supplémentaires au titre du personnel civil, lesquelles s'expliquent par le taux de renouvellement élevé du personnel recruté sur le plan international et les taux de vacance de postes moins élevés que prévu pour le personnel recruté sur le plan national et les Volontaires des Nations Unies, le recrutement de consultants chargés d'appuyer les autorités congolaises dans le cadre de la planification des élections locales, les voyages en vue d'apporter un appui au déplacement des militaires à l'intérieur du pays, et les transports terrestres en appui aux FARDC dans l'est du pays.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

A. Mandat et résultats attendus

14. Le mandat de la MONUC a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1291 (2000). Dans sa résolution 1756 (2007), le Conseil a arrêté un nouveau mandat suite aux élections nationales, dans lequel il a notamment accordé une plus large place à la réforme du secteur de la sécurité. Par la suite, dans sa résolution 1794 (2007), il a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 31 décembre 2008 et, par ailleurs, demandé à la MONUC d'attacher la plus haute priorité au règlement de la crise dans les Kivus sous tous ses aspects, en particulier par la protection des civils, et incité la Mission à appuyer les brigades intégrées des FARDC en vue de désarmer les groupes armés étrangers et congolais récalcitrants. Par sa résolution 1797 (2008), le Conseil a autorisé la MONUC à fournir une assistance en vue de l'organisation, de la préparation et de la tenue des élections locales en République démocratique du Congo.

B. Ressources nécessaires

15. Le montant brut total des dépenses inscrites au projet de budget de la MONUC pour l'exercice 2008/09 s'élève à 1 191 372 300 dollars (montant net : 1 167 299 000 dollars), soit une augmentation de 78 632 800 dollars (7,1 %) par rapport au montant brut de 1 112 739 500 dollars alloué pour l'exercice 2007/08. Celle-ci s'explique essentiellement par des augmentations au titre :

a) Du personnel recruté sur le plan international (7 596 000 dollars), compte tenu de la création proposée de 56 postes supplémentaires dans cette catégorie;

b) Du personnel recruté sur le plan national (12 103 800 dollars), compte tenu de la création de 568 postes supplémentaires dans cette catégorie (22 postes d'administrateur et 546 postes d'agent des services généraux);

c) Des Volontaires des Nations Unies (10 005 800 dollars), compte tenu du déploiement proposé de 191 postes supplémentaires dans cette catégorie, dont 162 postes provisoires à l'appui des élections locales;

d) Du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (7 933 900 dollars), ce qui est imputable avant tout au déploiement proposé de 204 postes de temporaire supplémentaires pour la conduite des élections locales;

e) Des voyages (4 305 200 dollars), compte tenu des dépenses supplémentaires prévues au titre des déplacements à entreprendre à l'intérieur de la zone de la Mission pour assurer une assistance dans le cadre des élections locales;

f) Des transports aériens (43 529 700 dollars), ce qui résulte pour l'essentiel du déploiement de six avions et 29 hélicoptères de plus à l'appui des élections locales.

Ces augmentations sont compensées en partie par une diminution, d'un montant de 10 305 000 dollars, des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police, du fait qu'on a calculé ces dépenses en se servant des chiffres effectifs les plus récents pour les vacances de postes, les frais de voyage et le matériel.

16. L'assistance que doit apporter la MONUC à la tenue des élections locales, conformément à la résolution 1797 (2008) du Conseil de sécurité, est l'un des éléments qui pèsent le plus sur le projet de budget. Dans son rapport au Conseil sur la MONUC en date du 14 novembre 2007, le Secrétaire général a fait remarquer que les élections locales constituaient l'étape ultime et cruciale du cycle électoral prévu dans l'Accord global et inclusif de 2002 (S/2007/671, par. 45). Leur organisation sera bien plus complexe que celle des élections nationales, quelque 200 000 candidats devant se présenter dans plus de 6 000 circonscriptions, contre 13 000 candidats dans 169 circonscriptions dans le cas des élections nationales. Le Secrétaire général a également signalé que, compte tenu de la superficie du pays et de l'insuffisance des transports terrestres, le Gouvernement et les autorités électorales auraient besoin d'un appui logistique et technique considérable de la part de la MONUC, et qu'il faudrait notamment que le matériel électoral soit transporté par voie aérienne depuis Kinshasa et 15 autres centres vers quelque 210 sites à travers le pays (ibid., par. 48 et 49).

17. Dans le dernier rapport sur la MONUC qu'il a présenté au Conseil de sécurité (S/2008/218), le Secrétaire général a indiqué que le Gouvernement s'était engagé à organiser les élections d'ici à la fin de 2008, mais que leur tenue pourrait être à nouveau repoussée si les autorités congolaises décidaient de mettre à jour les listes électorales (ibid., par. 71). À sa demande, le Comité consultatif s'est vu remettre un calendrier actualisé des activités électorales, lequel tient compte des tâches liées à la mise à jour de ces listes (voir annexe II). Les frais qu'encourra la MONUC au titre de l'assistance électorale sont estimés à 88 269 800 dollars (voir annexe III). Le Comité a été informé que les montants correspondants inscrits au projet de budget pour l'exercice 2008/09 avaient été calculés d'après l'hypothèse selon laquelle les élections se tiendraient au second semestre de 2008, et que leur report aurait des incidences sur les ressources financières et humaines, notamment sur les dépenses opérationnelles, à prévoir. **Le Comité consultatif compte que le Secrétariat suivra l'évolution de la situation et que ces montants seront engagés dans l'étroite perspective de la tenue des élections.**

18. Un autre facteur qui joue sur les prévisions de dépenses est la priorité accordée par la Mission, conformément à la résolution 1794 (2007) du Conseil de sécurité, au règlement des problèmes de sécurité que posent les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son dernier rapport au Conseil de sécurité, la MONUC a redéployé plus de 90 % de

ses forces dans l'est du pays, et plus de 60 % dans la région des Kivus (ibid., par. 85), aucun effort n'étant épargné pour s'assurer que la concentration de troupes dans l'est ne crée pas des vides en matière de sécurité dans d'autres régions du pays. Le Secrétaire général a néanmoins fait remarquer que les capacités de la MONUC atteignaient leurs limites, ce qui créait des risques dans des zones de tension potentielle ou de tension croissante. Il a ajouté qu'il suivrait de près la situation et qu'il pourrait présenter au Conseil des recommandations de sorte que les effectifs en personnel militaire et civil déployés par la Mission soient proportionnés aux tâches prescrites. En ce qui concerne le personnel civil, le Comité consultatif a été informé que, depuis février 2008, le Chef de cabinet était provisoirement déployé à Goma et que d'autres membres du personnel de la Mission, représentant l'ensemble de ses composantes, étaient redéployés à l'est. À sa demande, le Comité s'est vu préciser les effectifs et les fonctions du personnel redéployé à l'est (voir annexe IV).

19. Comme indiqué dans le rapport sur le projet de budget de la MONUC (A/62/755, par. 6), la Mission a revu son organigramme, en vertu de quoi elle a décidé de regrouper ses trois bureaux régionaux, n'en conservant que deux : le bureau responsable de la région occidentale du pays demeurera à Kinshasa, tandis que les bureaux qui s'occupent de la région orientale, situés à Bukavu et Bunia, respectivement, n'en formeront plus qu'un seul, implanté à Goma. Le Comité consultatif a été informé que l'idée était de renforcer la décentralisation dans l'est du pays. Il note que le personnel administratif qui y est en poste occupera les mêmes locaux que les éléments de commandement militaire et politique, ce qui permettra d'améliorer la coordination de la planification et de synchroniser la prestation des services, comme il est indiqué dans le projet de budget. Grâce à cette décentralisation accrue, il devrait également être plus facile de soutenir les initiatives de la composante réforme du secteur de la sécurité, dont les activités de base intéresseront principalement l'est du pays (voir A/62/755, sect. V. B). Les deux bureaux régionaux coordonneront la mise en œuvre des arrangements concernant l'appui décentralisé aux 17 bureaux locaux et aux 5 antennes. **Le Secrétariat devrait suivre de près les conséquences de cette réorganisation sur l'exécution du mandat de la Mission et rendre compte à ce sujet lors de la prochaine présentation du budget de la MONUC, s'agissant notamment des gains d'efficacité obtenus et des économies réalisées.**

20. Comme indiqué dans le projet de budget de la MONUC (A/62/755, par. 130), les prévisions de dépenses ont été établies sur la base de gains d'efficacité d'un montant de 22 933 600 dollars, obtenus grâce à la reconfiguration de la flotte aérienne, qui s'est traduite par la suppression d'un avion et de 7 429 heures de vol; à un recours accru aux moyens de transport terrestres; à l'amélioration de la gestion des stocks de produits consomptibles; et à la réduction du volume des stocks stratégiques et des besoins en matériel informatique et télématique.

1. Militaires et personnel de police

Catégorie	*Effectif autorisé pour 2007/08*[a]	*Effectif autorisé/proposé pour 2008/09*
Observateurs militaires	760	760
Contingents[a]	17 030	17 030

Catégorie	*Effectif autorisé pour 2007/08*[a]	*Effectif autorisé/proposé pour 2008/09*
Police des Nations Unies	391	391
Unités de police constituées	750	750

[a] Effectif autorisé le plus élevé.

21. Le montant des dépenses à prévoir au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2008/09 est estimé à 466 354 700 dollars, soit une diminution de 10 305 000 dollars (2,2 %) par rapport à l'exercice 2007/08. Cette diminution est due pour l'essentiel au fait qu'on a calculé ces montants en se servant des chiffres effectifs les plus récents pour les vacances de postes, les frais de voyage et le matériel. Des abattements pour délais de déploiement de 6 %, 2 % et 32 % ont été appliqués aux montants calculés pour les observateurs militaires, les membres des contingents et de ceux de la police des Nations Unies, respectivement. En réponse à sa demande, le Comité consultatif a été informé que l'abattement pour délais de déploiement retenu dans le cas de la police des Nations Unies tenait compte des chiffres effectifs récemment constatés et du fait que l'accroissement massif des besoins de maintien de l'ordre, en particulier dans les zones de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), avait imposé une charge supplémentaire aux pays qui fournissent des effectifs de police.

2. Personnel civil

Catégorie	*Effectif approuvé pour 2007/08*[a]	*Effectif proposé pour 2008/09*
Personnel recruté sur le plan international	1 110	1 166
Personnel recruté sur le plan national[b]	2 168	2 736
Volontaires des Nations Unies	576	605
Postes de temporaire[c]	61	427

[a] Effectif autorisé/proposé le plus élevé.
[b] Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.
[c] Postes financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre des dépenses de personnel civil. Comprennent 333 postes de temporaires à créer pour une durée de six mois (89 pour du personnel recruté sur le plan international, 108 pour du personnel recruté sur le plan national et 136 pour des Volontaires des Nations Unies) et 59 autres à créer pour une durée de neuf mois (7 pour du personnel recruté sur le plan international, 19 pour du personnel recruté sur le plan national et 33 pour des Volontaires des Nations Unies).

22. Le Secrétaire général propose une augmentation nette de 1 019 postes de temporaire et autres postes (56 postes de personnel recruté sur le plan international, 568 postes de personnel recruté sur le plan national, 29 postes de Volontaire des Nations Unies et 366 postes de temporaire). Le montant des dépenses afférentes au personnel civil est estimé à 243 477 500 dollars, ce qui représente une augmentation de 37 639 500 dollars (18,3 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice 2007/08 (voir A/62/755, sect. B.1). Le Comité consultatif constate que les créations de postes demandées ont essentiellement deux motifs : a) remplacer des vacataires et des travailleurs occasionnels par du personnel recruté sur le plan national; et

b) créer des postes de temporaire et d'autres postes pour les besoins des élections locales. Des abattements pour délais de déploiement de 17 %, 5 % et 37 %, respectivement, ont été appliqués au personnel recruté sur le plan international, aux agents des services généraux recrutés sur le plan national et aux administrateurs recrutés sur le plan national; un abattement de 5 % a été appliqué aux Volontaires des Nations Unies et un abattement de 11 % aux postes de temporaire.

23. Le Comité consultatif constate avec inquiétude que, comme indiqué au paragraphe 132 du projet de budget, la MONUC continue d'afficher un taux élevé de renouvellement du personnel puisqu'environ 25 agents quittent la Mission chaque mois, quand celle-ci en recrute une trentaine dans le même temps. Ce paragraphe apprend en outre au Comité que plus d'un tiers du personnel civil de la Mission ayant déjà plus de quatre années de service sur place, nombreux sont les agents qui souhaitent être nommés dans d'autres bureaux ou dans des opérations déployées dans des lieux d'affectation moins dangereux. **Le Comité consultatif souligne que le Secrétariat doit collaborer étroitement avec la Mission pour recruter et conserver le personnel. Aussi demande-t-il au Secrétariat d'établir une analyse exhaustive des causes profondes du fort taux de renouvellement du personnel enregistré à la MONUC et dans d'autres missions, de sorte que l'Assemblée générale puisse tenir compte des conclusions de l'étude lorsqu'elle examinera les questions relatives aux ressources humaines à la partie principale de sa soixante-troisième session. Le Comité consultatif insiste une fois de plus sur le fait que les efforts de recrutement de nouveaux agents pour la Mission doivent viser notamment à recruter des candidats possédant les compétences linguistiques voulues (A/62/781, par. 35). Il note à cet égard que la MONUC continue de chercher des candidats francophones, sans beaucoup de succès, toutefois, car elle se trouve en concurrence avec d'autres missions déployées dans des pays francophones, dont la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et la MINURCAT (voir A/62/755, sect. V. B). Le Comité invite le Secrétariat et la Mission à redoubler d'efforts sur ce point.**

Recommandations concernant les postes

24. Un récapitulatif de toutes les modifications proposées en ce qui concerne l'effectif de la MONUC pour l'exercice 2008/09, y compris les redéploiements de postes, est joint au présent rapport (voir annexe V). On en trouvera une description pour chaque composante dans le rapport du Secrétaire général. Dans les paragraphes ci-dessous, le Comité présente certaines des principales propositions relatives au tableau d'effectifs. Sauf indication contraire, le Comité recommande que le tableau d'effectifs proposé par le Secrétaire général soit approuvé.

25. Il est demandé de créer au total 568 postes de personnel recruté sur le plan national, dont 466 serviront à régulariser la situation des vacataires et des travailleurs journaliers occasionnels qui exercent des fonctions spécialisées relevant d'activités essentielles qui doivent être entreprises de façon régulière, principalement à la Section de la sécurité et de la sûreté et dans les Services d'appui intégrés. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que, depuis sa création, la MONUC avait été obligée de recruter des vacataires et des travailleurs journaliers occasionnels en raison du manque d'entreprises privées dans l'économie postconflit qui auraient les moyens de satisfaire les besoins d'externalisation de la Mission. Malgré les améliorations que connaît progressivement l'économie locale, l'emploi de ce type de personnel s'est poursuivi, en partie parce que ces agents ont

pris racines dans le système et que les efforts faits par la Mission pour externaliser certaines fonctions se sont heurtés à de la résistance. Or, cette pratique est jugée insoutenable, les intéressés ne bénéficiant pas des avantages normalement accordés au personnel permanent, comme le congé annuel ou l'assurance médicale. En outre, l'emploi prolongé de travailleurs occasionnels est contraire à la législation locale, qui exige que certains avantages soient accordés aux travailleurs recrutés à longue échéance. Une ventilation des 466 postes par fonction et par bureau a été fournie au Comité (voir annexe VI). **Le Comité consultatif n'émet aucune objection à la proposition de transformer les 466 postes de vacataire et de travailleur journalier occasionnel en postes de personnel recruté sur le plan national.**

26. Un effectif total de 417 postes de personnel temporaire est proposé en appui aux élections locales, dont 363 sont nouveaux (93 postes de personnel international, 108 postes de personnel recruté sur le plan national et 162 Volontaires des Nations Unies). On trouvera à l'annexe VII ci-dessous une ventilation du personnel des services organiques et du personnel d'appui au titre des élections. Le Comité, ayant noté que ces postes sont nécessaires pour une période de six à neuf mois et que des incertitudes planent concernant les dates des élections (voir par. 17 ci-dessus), a demandé si la Mission a pris des mesures pour recruter du personnel à temps pour les élections. Il a été informé que des dispositions spéciales avaient été prises à cet égard, au titre desquelles la Division de l'assistance électorale de la MONUC est appelée à rechercher des candidats correspondant au profil requis sur la base des notices personnelles fournies par la Division de l'assistance électorale du Siège en vue de dresser une liste de présélectionnés et de procéder à des entretiens. La Section du personnel civil de la MONUC établira les documents nécessaires pour les candidats sélectionnés pour transmission à la Division du personnel du Département de l'appui aux missions afin de mener à terme la sélection des candidats. En outre, la Division de l'assistance électorale de la MONUC est autorisée à recruter plusieurs candidats à la fois, à partir d'une liste de candidats qualifiés. Le Comité a été également informé que des candidats correspondant au profil requis avaient déjà été identifiés. **Le Comité consultatif fait remarquer que des capacités nationales en matière d'organisation d'élections seront toujours nécessaires et, à cet égard, souligne la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités. On peut considérer que les activités associées à la tenue des élections locales et le personnel recruté à cette fin contribuent au renforcement des capacités nationales. Par conséquent, le Comité n'émet aucune objection à la création des 363 postes de personnel temporaire demandés en appui aux élections locales. Le Comité veut espérer que le calendrier de déploiement de ce personnel tiendra compte de l'évolution de la situation (voir par. 17 ci-dessus).**

27. Il est proposé de créer une Cellule de planification stratégique, qui comprendrait un spécialiste hors classe de la planification (P-5) transféré de la Division des affaires politiques, deux spécialistes de la planification (P-3) et un assistant administratif. Ainsi qu'il est indiqué dans le projet de budget (A/62/755, par. 16), conformément à la résolution 1756 (2007) du Conseil de sécurité, la MONUC devra réaménager ses activités et arrêter des critères et un calendrier indicatif pour son retrait progressif. À cet égard, le Secrétaire général a indiqué que la Mission se fonde sur le dispositif de préparation des missions intégrées, qui prévoit une coordination plus étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies, pour ses activités de planification stratégique et l'élaboration des cadres budgétaires axés sur les résultats. Le Secrétaire général a indiqué que la Cellule de planification stratégique poursuivrait ce processus. Le Comité consultatif s'est prononcé sur la

préparation des missions intégrées dans son rapport général sur les opérations de maintien la paix et a demandé que des informations complémentaires soient fournies sur la démarche à adopter lors de la phase de retrait des missions et du transfert des fonctions aux équipes de pays des Nations Unies (A/62/781, par. 22).

28. **À cet égard, le Comité consultatif reconnaît que la Mission doit resserrer la coordination avec l'équipe de pays et réaménager ses activités durant cette phase de transition et n'émet donc pas d'objection à ce qu'une entité du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général soit désignée pour exercer cette importante fonction. En conséquence, le Comité recommande que la création de la Cellule de planification stratégique et les effectifs correspondants proposés soient approuvés. Le Comité compte que le Secrétaire général informera l'Assemblée générale, lors de la présentation du prochain budget pour la MONUC, de l'action menée par la Cellule s'agissant de répondre aux besoins exprimés au paragraphe 16 du projet de budget pour 2008/09.**

29. Le Secrétaire général propose également de normaliser la structure des postes du Centre d'opérations conjoint (A/62/755, par. 17 et 18). Le Centre est notamment chargé de suivre les activités opérationnelles de la Mission, d'obtenir régulièrement des différentes entités des informations à jour sur la situation, d'établir chaque jour un rapport de synthèse sur les opérations et de servir, 24 heures sur 24, de voie de communication entre le Représentant spécial, les hauts responsables, les diverses entités de la Mission et autres entités dans la zone de la Mission et le Siège de l'Organisation des Nations Unies. Principal service d'appui au dispositif de gestion de crises de la Mission, il élabore les plans et les procédures qui s'appliquent dans les situations d'urgence. Depuis sa création, le Centre fonctionne avec cinq administrateurs (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 1 P-2) empruntés à différents bureaux de la Mission. Il est proposé de transférer cinq postes (aux mêmes classes) de la Division des affaires politiques et de créer quatre postes supplémentaires soumis à recrutement international (1 P-4, 2 P-2 et 1 agent du Service mobile) et un poste soumis à recrutement sur le plan national (agent des services généraux).

30. Pour la Cellule d'analyse conjointe de la Mission, il est proposé de transformer un poste d'assistant administratif soumis à recrutement international (G-1/G-6) en poste soumis à recrutement sur le plan national et de créer un poste de commis-chauffeur (agent des services généraux recruté sur le plan national) ainsi que deux postes d'analyste (Volontaires des Nations Unies). Les analystes seraient chargés de surveiller diverses zones de conflit apparues récemment et de faire rapport sur l'évolution de la situation. Ils feraient également des missions d'évaluation dans d'autres régions. La Cellule utilise actuellement un commis-chauffeur de la Division des affaires politiques.

31. **Le Comité consultatif estime qu'il importe d'appuyer les capacités d'analyse de cette large mission multidimensionnelle. Il recommande par conséquent que les modifications au tableau d'effectifs proposées par le Secrétaire général pour le Centre d'opérations conjoint et la Cellule d'analyse conjointe de la Mission soient approuvées.**

32. Il est proposé de créer un poste de coordonnateur pour l'est de la République démocratique du Congo (D-2) qui assurerait sur place, en permanence, la coordination entre les différentes entités de la MONUC et entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies, selon les besoins, et jouerait également un rôle de facilitation des activités (A/62/755, par. 11 et 12). Comme il est indiqué au paragraphe 18 ci-dessus, le Chef de cabinet de la MONUC a été déployé, à titre

temporaire, à Goma pour exercer les fonctions du coordonnateur proposé, mais il ne s'agit que d'une mesure à court terme. **Étant donné l'intérêt accru que la Mission porte à l'est du pays, conformément à la résolution 1794 (2007) du Conseil de sécurité, et le déploiement du personnel dans cette région en conséquence, comme indiqué aux paragraphes 18 et 19 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que la création du poste de coordonnateur pour l'est de la République démocratique du Congo (D-2) soit approuvée.**

33. Il est proposé de créer deux postes de fonctionnaire d'administration (1 P-4 et 1 P-3) au Bureau du Représentant spécial. Comme indiqué au paragraphe 13 du projet de budget, le Bureau utilise actuellement des postes empruntés au Bureau du Représentant spécial adjoint principal et à la Division des affaires politiques. **Le Comité consultatif recommande qu'un poste de fonctionnaire d'administration (P-4) soit approuvé pour compléter la structure actuelle du Bureau.**

34. Il est proposé de créer un poste d'assistant à la coordination (agent du Service mobile) ainsi qu'un poste provisoire d'assistant administratif (Volontaire des Nations Unies) au Bureau du Représentant spécial adjoint (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire) (A/62/755, par. 22). **Étant donné l'effectif actuel du Bureau (9 postes : 1 sous-secrétaire général, 1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 2 agents des services généraux et 2 fonctionnaires recrutés sur le plan national), le Comité consultatif recommande l'approbation du poste provisoire d'assistant administratif mais pas du poste d'assistant à la coordination.**

35. Au Bureau du chef de la police, il est proposé de créer deux postes (P-3) pour un formateur et un spécialiste de la planification (A/62/755, par. 27 à 29). Le Secrétaire général note que dans sa résolution 1756 (2007), le Conseil de sécurité a décidé que la MONUC devrait continuer à développer les capacités de la Police nationale congolaise en menant des actions d'assistance technique, de formation et d'appui à l'encadrement. Le formateur élaborerait à l'intention de la Police nationale des programmes de formation. Le spécialiste de la planification élaborerait et utiliserait des dispositifs de planification et mettrait en place des outils de surveillance et d'évaluation des plans de travail de la composante police. **De l'avis du Comité consultatif, le Bureau du chef de la police, qui ne compte que huit postes (1 D-2, 1 P-5, 1 P-3, 1 agent du Service mobile, 2 agents des services généraux, 1 fonctionnaire recruté sur le plan national et 1 Volontaire des Nations Unies), est doté d'un effectif réduit par rapport aux fonctions qui lui sont assignées. En conséquence, le Comité recommande que les deux nouveaux postes (P-3) demandés soient approuvés.**

36. Le Secrétaire général a proposé de créer un nouveau groupe de la réforme du secteur de la sécurité qui relèverait directement du Représentant spécial du Secrétaire général et qui serait composé d'un chef de groupe (D-1), d'un spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité (P-3) et d'un assistant administratif (agent du Service mobile) (A/62/755, par. 41). **Étant donné le degré de priorité accru accordé à la réforme du secteur de la sécurité dans le nouveau mandat confié à la Mission après les élections, adopté par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1756 (2007), le Comité consultatif recommande que la création du nouveau groupe et les effectifs correspondants proposés soient approuvés.**

37. Il est proposé de créer trois postes de temporaire (P-3) pour l'Équipe Déontologie et discipline à Bunia, Goma et Bukavu, ce qui permettrait de fournir aux bureaux et antennes situés dans l'est du pays un appui plus prompt, plus régulier et plus constant (A/62/755, par. 58). Comme indiqué aux paragraphes 18 et 19 ci-

dessus, le réaménagement proposé des bureaux régionaux exigerait le déploiement de certains membres du personnel et des contingents à l'est. Le Comité consultatif note que l'Équipe Déontologie et discipline compte actuellement 13 agents. De l'avis du Comité, il est logique de déplacer certains spécialistes de la déontologie et de la discipline à l'est en même temps que les membres du personnel et des contingents qui y seront affectés. **En conséquence, le Comité consultatif recommande que certains membres du personnel de l'Équipe Déontologie et discipline soient réaffectés à Bunia, Goma et Bukavu. Si à l'avenir d'autres spécialistes de la déontologie et la discipline s'avéraient nécessaires, une demande étayée par les justifications voulues devrait en être faite dans le prochain projet de budget. Le Comité recommande donc de ne pas approuver la demande de création de trois postes de temporaire.**

38. Dans l'optique de la décentralisation régionale de certains services financiers essentiels et du renforcement de la gestion de ces activités, le Secrétaire général propose de créer 20 postes à la Section des finances (1 poste P-4, 5 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 6 postes de Volontaire des Nations Unies) dont 9 postes seraient déployés dans la région Est, 5 dans la région Ouest, et 6 au Bureau financier de Kinshasa. **Le Comité approuve la création de ces postes, mais demande au Secrétariat de suivre de près l'impact de la décentralisation des services financiers en question et de faire rapport à ce sujet dans le prochain budget de la MONUC (voir également plus haut, par. 19).**

39. **Le Comité consultatif est favorable au renforcement des Services d'appui intégré proposé par le Secrétaire général aux paragraphes 87 à 124 du projet de budget (A/62/755, par. 87 à 124). Il espère à cet égard que la gestion des avoirs de la MONUC sera améliorée conformément aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes à ce sujet (voir A/62/5 (Vol. II) et A/62/823, par. 7).**

40. Il est proposé de créer huit postes (2 postes P-3, 2 postes P-2 et 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Cellule Système d'information géographique pour appuyer l'expansion de la Cellule à Bunia et son implantation à Kisangani, Goma et Bukavu afin d'assurer des services plus complets et réactifs aux unités militaires basées dans l'est de la République démocratique du Congo (A/62/755, par. 99). **Considérant le redéploiement considérable de personnel militaire et civil vers l'est du pays, le Comité recommande l'approbation des huit postes demandés.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

Montant alloué pour 2007/08	*Montant proposé pour 2008/09*
430 241 800	481 540 100

41. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles prévues pour la période allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 fait apparaître une augmentation de 51 298 300 dollars (soit 11,9 %), par rapport au montant alloué en 2006/07. Les principaux facteurs contribuant à cette augmentation comprennent une augmentation

des ressources nécessaires au titre des frais de voyage dans la zone de la Mission, le déploiement de 6 avions et 29 hélicoptères supplémentaires à l'appui des élections locales et un accroissement des coûts de fret résultant des nouveaux arrangements contractuels conclus avec le transitaire commercial.

Formation et voyages

42. Les ressources prévues au titre des frais de voyage pour l'exercice 2008/09 s'élèvent à 8 459 000 dollars, ce qui représente une augmentation de 4 305 200 dollars (soit 103,6 %) par rapport au montant alloué pour 2007/08, à savoir 4 154 000 dollars. Le Comité consultatif relève, dans les informations complémentaires qui lui ont été présentées, que l'augmentation s'explique principalement par le coût des voyages effectués dans la zone de la Mission à l'appui des élections locales et par l'augmentation des frais de voyage liés à la formation. Le montant prévu à ce dernier titre s'élève à 2 799 500 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 964 300 dollars (soit 235,2 %), par rapport au montant réparti pour 2007/08. Le Comité a également relevé que cette augmentation considérable s'explique simplement par l'accroissement des ressources prévues au titre de programmes de formation visant à améliorer la prestation de services. À cet égard, il note que les ressources prévues pour la formation, y compris les frais de voyage connexes, sont passées d'un montant estimatif de 1 613 100 dollars pour 5 373 participants (militaires, civils et personnel de police) en 2007/08 à 4 359 800 dollars pour 9 446 participants en 2008/09 (voir A/61/767 et Corr.1, par. 56, et A/62/755, par. 134 et 135).

43. En réponse aux questions qu'il avait posées, le Comité consultatif a été informé que l'augmentation importante des ressources prévues au titre de la formation pour 2008/09 s'expliquait principalement par la réduction des activités de formation les deux dernières années en raison de la forte participation du personnel de la MONUC aux activités liées aux élections. Le Comité fait observer que l'organisation des élections locales qui doivent avoir lieu au cours du prochain exercice sera plus complexe que celle des élections nationales tenues au cours des exercices précédents (voir plus haut, par. 16). Il semble donc peu probable que la Mission puisse reprendre les programmes de formation qui ont été différés. Le Comité a également appris que l'augmentation des frais de voyage liés à la formation s'expliquait principalement par la nécessité de former du personnel nouveau en raison du taux élevé de renouvellement du personnel.

44. **Le Comité consultatif encourage la Mission à organiser les programmes de formation nécessaires dans la zone de la Mission ou sur le plan régional dans la mesure du possible.** À cet égard, il rappelle sa recommandation tendant à ce que le rapport du Secrétaire général sur la formation dans le cadre des opérations de maintien de la paix, qui doit être présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, contienne des critères clairement définis concernant la tenue de stages de formation au Siège, à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ou dans les missions, l'objectif étant de réduire les dépenses de voyage occasionnées par la formation (A/62/781, par. 83).

45. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2008, les dépenses au titre de la formation et les frais de voyage correspondants s'élevaient respectivement à 561 500 et 640 400 dollars. Le montant des ressources prévues pour l'ensemble de l'exercice 2007/08 s'élève à 673 700 dollars pour la formation et à 640 400 dollars pour les frais de voyage liés à la formation. **En**

l'absence de justification adéquate de l'augmentation considérable, tant des ressources prévues pour la formation que des frais de voyage qui y sont liés, le Comité consultatif recommande l'approbation d'un crédit calculé sur la base du montant des dépenses. Il recommande en conséquence que les ressources prévues soient ramenées à 673 700 dollars pour la formation et à 640 400 dollars pour les frais de voyage correspondants.

Transports aériens

46. Le Comité consultatif note dans le projet de budget (A/62/755, par. 130) que la reconfiguration de la flotte aérienne, en particulier le recours à un avion pouvant transporter à la fois des marchandises et du personnel, la modification des contrats d'affrètement et la révision des itinéraires ont permis à la Mission de se passer d'un avion et de réduire le nombre des heures de vol de 7 429 par rapport à l'exercice 2007/08. Les ressources prévues au titre des transports aériens s'élèvent à 274 082 900 dollars, ce qui représente une augmentation de 43 529 700 dollars (soit 18,9 %) par rapport au montant réparti pour 2007/08. Comme il est indiqué au paragraphe 157 du projet de budget pour 2008/09, l'augmentation tient essentiellement au déploiement de 6 avions et 29 hélicoptères supplémentaires qui seront nécessaires pour transporter le matériel et articles divers, personnel et observateurs électoraux à destination des localités où se dérouleront les élections. Les estimations comprennent également des crédits à hauteur de 5 432 600 dollars pour 1 800 heures de vol d'hélicoptères permettant d'apporter un appui aux FARDC lors d'opérations conjointes avec la MONUC. **Le Comité consultatif recommande l'approbation des crédits demandés au titre des transports aériens en relevant cependant que les changements apportés au calendrier électoral pourraient avoir un impact sur les montants prévus (voir plus haut, par. 17).**

47. En ce qui concerne la sécurité aérienne, le Comité consultatif a appris qu'un examen de la circulation aérienne entre les aéroports de la République démocratique du Congo avait révélé que les vols effectués par des avions de la MONUC représentaient environ 20 % de la totalité du trafic aérien et que, si les opérations aériennes de la MONUC étaient bien réglementées, il n'en allait pas de même pour la grande majorité du trafic aérien dans le pays, ce qui exposait les appareils de la MONUC à des risques accrus, les quasi-collisions étant fréquentes. Une équipe de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) aide la MONUC à assurer la liaison et la planification avec les autorités de l'aviation civile congolaise. Cette équipe a déterminé qu'il fallait immédiatement dispenser des formations supplémentaires aux contrôleurs aériens et mettre en place de nouveaux systèmes de gestion pour améliorer dans l'ensemble les normes de gestion des services aériens. À cet égard, le Comité a appris que la Mission utilisait une nouvelle société de prestation de services d'aérodrome qui recrute davantage de Congolais auxquels elle dispense une formation en matière de contrôle du trafic aérien. **Le Comité consultatif se félicite de ces mesures qui devraient contribuer au renforcement de la capacité nationale et à l'amélioration de la sécurité aérienne dans le pays.**

48. Le Comité consultatif rappelle que le Comité des commissaires aux comptes avait estimé que le nombre de vols de la MONUC pourrait être réduit si le nombre de personnes ne travaillant pas pour l'ONU qui voyagent sur des appareils de la Mission faisant l'objet de restrictions. Les commissaires aux comptes ont également noté qu'aucun mécanisme efficace n'était en place à la Mission pour obtenir le remboursement partiel ou total, par les passagers ne travaillant pas pour l'ONU, des coûts afférents à leur voyage (A/62/5, (vol. II), chap. II, par. 262). En réponse à ses

questions, le Comité a été informé qu'une politique, en vertu de laquelle des personnels ne travaillant pas pour l'ONU ne seraient autorisés à voyager à bord d'appareils de la MONUC que si l'objectif de leur voyage était en rapport avec le mandat de la Mission ou si ils se rendaient dans des localités à destination desquelles il n'y avait pas de vols commerciaux, était en cours de formulation. Le Comité a appris qu'une analyse du coût des vols, portant sur la totalité des dépenses administratives et opérationnelles engagées par la MONUC, directement ou indirectement, pour chaque vol, était en cours de réalisation, et que ses résultats seront pris en compte dans une politique de remboursement des coûts qui sera appliquée à tous les passagers ne travaillant pas pour la MONUC et cargaisons ne lui appartenant pas. À cet égard, le Comité rappelle sa recommandation tendant à ce que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui présenter, à la reprise de sa soixante-troisième session, des mesures visant à ce que l'achat de services de transports aériens, la passation des marchés et leur gestion se fassent de manière plus efficace (A/62/781, par. 44).

Gestion des carburants

49. Le Comité consultatif a été informé que la Mission disposait de capacités limitées pour le stockage des carburants et qu'elle recourait de plus en plus à des entreprises privées pour les transporter et les stocker, encore que dans un certain nombre de localités situées dans des régions reculées où il n'y avait pas de fournisseurs, elle continuait à assurer elle-même tous ces services. En pareil cas, elle utilisait ses propres moyens de transport pour acheminer les carburants depuis les endroits où se trouvaient les fournisseurs établis jusqu'à des parcs de stockage qui lui appartenaient et qu'elle exploitait, et elle assurait le réapprovisionnement des avions en utilisant son propre matériel et son propre personnel. **Le Comité consultatif engage la Mission à continuer à superviser la chaine de gestion des carburants, à chercher la solution la plus efficace et la plus économique au problème du transport des carburants et à prendre des mesures pour réduire tous les risques qui y sont associés (voir A/62/781, par. 47).**

Information

50. Le Comité consultatif note que des contributions volontaires budgétisées d'un montant de 3 426 900 dollars, se rapportant à une contribution de la Fondation Hirondelle à l'appui des services de radiodiffusion de la MONUC, sont inscrites au projet de budget pour 2008/09 (voir A/62/755, sect. II.B). **Le Comité souligne l'importance des activités d'information et de sensibilisation pour le bon déroulement des élections locales et note le rôle important que la station Radio Okapi, qui est gérée conjointement par la MONUC et la Fondation Hirondelle, peut jouer à cet égard.**

V. Conclusion

51. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MONUC pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 27 du rapport sur l'exécution du budget (A/62/737). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 6 114 900 dollars et les recettes et ajustements d'un montant de 55 462 400 dollars soient portés au crédit des États Membres, selon des modalités à déterminer par l'Assemblée.**

52. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MONUC pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 164 du projet de budget (A/62/755). **Compte tenu des recommandations formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande que le crédit de 1 191 372 300 dollars inscrit au budget soit réduit de 3 695 900 dollars. En conséquence, le Comité recommande que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant 1 887 676 400 dollars aux fins du fonctionnement de la MONUC pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.**

Documentation

- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 [A/62/5 (vol. II)]
- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/737)
- Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/755)
- Vingt-quatrième et vingt-cinquième rapports du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (S/2007/671 et S/2008/218)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatif au rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006 et au projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008 de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (A/61/862/Add.11)
- Résolutions 60/121 B, 61/281 et 61/264 de l'Assemblée générale
- Résolutions 1291 (2000), 1565 (2004), 1592 (2005), 1621 (2005), 1628 (2005), 1635 (2005), 1669 (2006), 1711 (2006), 1736 (2006), 1742 (2007), 1751 (2007), 1756 (2007), 1794 (2007) et 1797 (2008 du Conseil de sécurité

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de la MONUC : exercice allant du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1er juillet 2007-30 avril 2008			*Prévisions au 30 juin 2008*				
	Montant réparti (1)	*Dépenses (2)*	*Solde inutilisé (3) = (1) – (2)*	*1er mai-30 juin 2008 : dépenses prévues (4)*	*Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)*	*Solde inutilisé prévu (6) = (1) – (5)*	*Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)*	*Explication des écarts*
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	44 618	36 753	7 865	6 818	43 571	1 047	2	Taux moyen de déploiement moins important que prévu
Contingents	392 811	354 939	37 872	37 513	392 452	359	0	
Police des Nations Unies	20 842	13 946	6 896	2 700	16 646	4 196	20	Taux moyen de déploiement moins important que prévu
Unités de police constituées	18 388	17 059	1 329	1 656	18 715	(327)	(2)	Coût effectif des contrats d'affrètement aérien plus élevé pour la relève de trois unités de police constituée
Total partiel	**476 659**	**422 697**	**53 962**	**48 687**	**471 384**	**5 275**	**1**	
Personnel civil								Mouvements de personnel plus nombreux; augmentation des frais de voyage au titre de la prise de fonction des nouvelles recrues, qui transitent par la Base de soutien logistique des Nations Unies (BSLB) pour y suivre un cours d'initiation d'une semaine; augmentation du nombre de demandes de prime de risque du fait du classement récent des provinces de l'Équateur et de Matadi dans la catégorie des lieux d'affectation à risque
Personnel recruté sur le plan international	149 854	118 902	30 952	32 108	151 010	(1 156)	(1)	
Personnel recruté sur le plan national	32 667	28 102	4 565	5 443	33 545	(878)	(3)	Nombre moyen d'agents recrutés sur le plan national plus élevé que prévu; augmentation du nombre de demandes de prime de risque du fait du classement récent des provinces de Matadi et de l'Équateur dans la catégorie des lieux d'affectation à risque

	1er juillet 2007-30 avril 2008			Prévisions au 30 juin 2008				
	Montant réparti (1)	*Dépenses (2)*	*Solde inutilisé (3) = (1) – (2)*	*1er mai-30 juin 2008 : dépenses prévues (4)*	*Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)*	*Solde inutilisé prévu (6) = (1) – (5)*	*Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)*	*Explication des écarts*
Volontaires des Nations Unies	21 467	21 270	197	3 618	24 888	(3 421)	(16)	Taux de vacance de postes moins élevé que prévu; classement récent des provinces de l'Équateur et de Matadi dans la catégorie des lieux d'affectation à risque
Total partiel	203 988	168 274	35 714	41 169	209 443	(5 455)	(103)	
Dépenses opérationnelles								
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 850	1 480	370	-121	1 359	491	27	Taux de vacance de postes plus élevé que prévu
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	317	769	-452	704	1 473	(1 156)	(364)	Dépenses plus importantes que prévu au titre des consultants pour aider les autorités congolaises à planifier et exécuter des opérations électorales en vue d'organiser des élections locales
Voyages	4 154	5 738	-1 584	927	6 665	(2 511)	(60)	Frais supplémentaires de voyage à l'intérieur de la zone de la Mission du fait de l'augmentation des mouvements de troupes vers les Kivus et d'autres régions de la République démocratique du Congo
Installations et infrastructures	93 001	62 825	30 176	22 526	85 351	7 650	8	Réduction des dépenses liées au remboursement au titre du soutien autonome; annulation des projets d'aérodrome à Bunia et Bukavu, faute d'avoir trouvé des fournisseurs satisfaisants
Transports terrestres	21 785	22 023	-238	2 586	24 609	(2 824)	(13)	Dépenses supplémentaires liées à l'appui aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à l'Est; fluctuations des taux de change et affaiblissement du dollar des États-Unis par rapport à l'euro et au yen japonais

	1er juillet 2007-30 avril 2008			Prévisions au 30 juin 2008				
	Montant réparti (1)	*Dépenses (2)*	*Solde inutilisé (3) = (1) – (2)*	*1er mai-30 juin 2008 : dépenses prévues (4)*	*Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)*	*Solde inutilisé prévu (6) = (1) – (5)*	*Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)*	*Explication des écarts*
Transports aériens	230 553	212 577	17 976	1 133	213 710	16 843	7	Arrivée à expiration, en décembre 2007, du contrat relatif à un avion mixte Boeing-727 et retard dans l'organisation de son remplacement
Transports maritimes ou fluviaux	1 963	1 061	902	422	1 483	480	24	Remplacement des prestataires de services fluviaux par un service de fret commercial
Transmissions	32 865	20 820	12 045	10 805	31 625	1 240	4	Diminution des frais de location des répéteurs
Informatique	8 247	7 261	986	951	8 212	35	0	
Services médicaux	17 657	8 211	9 446	5 999	14 210	3 447	20	Diminution des remboursements au titre du soutien autonome; utilisation de fournitures provenant des stocks; réduction des besoins en matière de services médicaux
Matériel spécial	6 452	3 226	3 226	1 535	4 761	1 691	26	Diminution des besoins en matière de soutien autonome
Fournitures, services et matériel divers	12 246	11 424	822	2 156	13 580	(1 334)	(11)	Inscription des rémunérations versées aux travailleurs occasionnels au titre de cette catégorie de dépenses, de même que les frais liés à l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats du Bureau des services de contrôle interne
Projets à effet rapide	1 000	560	440	440	1 000	–	–	
Total partiel	**432 092**	**357 975**	**74 117**	**50 063**	**408 038**	**24 054**	**6**	
Total brut	**1 112 739**	**948 946**	**163 793**	**139 919**	**1 088 865**	**23 874**	**2**	
Recettes provenant des contributions du personnel	20 989	13 339	7 650	9 126	22 465	–	–	
Total net	**1 091 750**	**935 607**	**156 143**	**130 793**	**1 066 400**	**25 350**	**2**	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 915	0	2 915	2 915	2 915	–	–	
Total	**1 115 654**	**948 946**	**166 707**	**142 834**	**1 091 780**	**23 873**	**2**	

Annexe II

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo – Calendrier des activités électorales et postélectorales

Préparatifs en vue de l'inscription des électeurs sur les listes électorales	4 mois (mai-août 2008)
Révision des listes électorales sur le terrain	3 mois (septembre-novembre 2008)
Traitement des données par le Centre national de traitement des données (centralisation des données et recensement des doubles inscriptions)	1 mois (décembre 2008)
Adoption de la loi sur les entités administratives décentralisées	1 mois (janvier 2009)
Inscription des candidats et litiges	1,5 mois/2 mois (février-mars 2009)
Impression des bulletins de vote, emballage et distribution du matériel électoral et de campagne	2,5 mois/3 mois (avril-juin 2009)
Jour de l'élection	1 jour (en juin 2009)
Total partiel	**13-14 mois**
Collecte et centralisation du matériel électoral et des résultats	0,5 mois
Compilation et annonce des résultats	1,5 mois
Traitement des litiges	2 mois
Publication des résultats	1 jour
Total	**4 mois**
Total	**17-18 mois**

Annexe III

Ressources nécessaires pour les activités suivantes : information; détection des mines et déminage; désarmement, démobilisation et réintégration; désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement; élections et sécurité pour la période allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	*Information*	*Détection des mines et déminage*	*DDR/DDRRR*[b]	*Élections*	*Sécurité*
A. Dépenses de personnel					
Total partiel[a]	**9 923,9**	**–**	**5 295,0**	**14 771,6**	**3 878,3**
B. Coûts opérationnels directs					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	8 819,1	–
Installations et infrastructures					
Location de locaux	–	–	33,0	–	–
Services collectifs de distribution	–	–	114,0	–	–
Location de véhicules	–	–	38,4	–	–
Achat de matériel de sécurité et de sûreté	–	–	–	–	741,7
Achat de matériel de lutte contre l'incendie	–	–	–	–	134,8
Services de sécurité	–	–	–	–	2 521,2
Fournitures pour la défense des périmètres	–	–	–	–	938,6
Transports terrestres					
Carburants et lubrifiants	–	–	5,1	–	–
Transports aériens					
Services	–	–	–	2 372,8	
Location et utilisation d'avions	–	–	–	9 619,6	
Location et utilisation d'hélicoptères	–	–	–	42 575,1	
Carburants et lubrifiants				9 981,6	
Services médicaux					
Fournitures médicales	–	–	18,0	–	–
Fournitures médicales	–	–	12,0	–	–
Information					
Achat de matériel d'information	495,7	–	–	–	–
Services d'information	1 195,4	–	–	–	–
Fournitures et entretien	473,2	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers					
Détection des mines et déminage	–	3 568,8	–	–	–

Rubrique	*Information*	*Détection des mines et déminage*	*DDR/DDRRR*[b]	*Élections*	*Sécurité*
Impression et reproduction	694,5		25,0	130,0	
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	–	–	–	–	607,3
Équipement de protection individuelle	–	–	–	–	171,1
Rations diverses	–	–	84,0	–	–
Services divers	–	–	180,0	–	–
Total partiel	**2 858,8**	**3 568,8**	**509,5**	**73 498,2**	**5 114,7**
Total A et B	**12 782,7**	**3 568,8**	**5 804,5**	**88 269,8**	**8 993,0**

Abréviations : DDR = désarmement, démobilisation et réintégration; DDRRR = désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation ou rapatriement.

[a] Comprend les agents recrutés sur le plan national, les agents recrutés sur le plan international et les Volontaires des Nations Unies.

[b] Tient compte des prévisions de dépenses révisées du fait de la proposition visant à conserver la section DDR/DDRRR et des effectifs supplémentaires qui seraient demandés à ce titre.

Annexe IV

Personnel redéployé à Goma (avec mention du titre fonctionnel)

Bureau/section/ groupe	*Titre fonctionnel*	*SGA*	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-1/2*	*SM*	*G-7*	*G-1 à 6*	*SS*	*GSN*	*AN*	*VNU*	**Total**
Section des transports aériens	Spécialiste de la planification	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Spécialiste d'unité de terminal	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Section des communications et des services informatiques	Assistant aux télécommunications	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Assistant aux télécommunications	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Technicien des services téléphoniques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Commis d'entrepôt	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	**1**
	Technicien informatique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Section du génie	Superviseur des travaux de construction	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Superviseur des groupes électrogènes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Superviseur des travaux électriques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Superviseur des travaux de construction	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Superviseur des travaux de construction	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Responsable des installations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Superviseur de la station de traitement des eaux et de la distribution d'eau	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Responsable de la gestion des avoirs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Assistant gestion des avoirs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Spécialiste du système d'information géographique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Section des approvisionnements	Assistant carburants	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Section des transports	Spécialiste des transports	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
Section du contrôle des mouvements	Inspecteur des marchandises dangereuses	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Assistant contrôle des mouvements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Assistant contrôle des mouvements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**

Bureau/section/ groupe	*Titre fonctionnel*	*SGA*	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-1/2*	*SM*	*G-7*	*G-1 à 6*	*SS*	*GSN*	*AN*	*VNU*	**Total**
Section des finances	Assistant finances	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Assistant finances	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Assistant finances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Section des ressources humaines	Assistant ressources humaines	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	**2**
Section des services médicaux	Coordonnateur de l'évaluation médicale	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
Conseiller du personnel	Conseiller du personnel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies	Fonctionnaire d'administration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
	Fonctionnaire d'administration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Bureau des droits de l'homme	Spécialiste des droits de l'homme	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Section de la protection de l'enfance	Conseiller à la protection de l'enfance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Groupe du VIH/sida	Formateur (VIH)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**
Division des affaires politiques	Spécialiste des affaires civiles	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste des questions politiques (adjoint de 1re classe)	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste des questions politiques (adjoint de 1re classe)	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste des questions politiques	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste de l'éducation civique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**
Bureau de l'information	Chef des activités d'information	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Assistant administratif du Chef du Bureau	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste de l'information	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Fonctionnaire chargé des relations avec les partenaires potentiels pour les activités de DDRRR	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**
	Rédacteur en chef	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**

Bureau/section/ groupe	*Titre fonctionnel*	*SGA*	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-1/2*	*SM*	*G-7*	*G-1 à 6*	*SS*	*GSN*	*AN*	*VNU*	**Total**
	Producteur vidéo	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Éditeur vidéo	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Photographe	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
	Assistant rédacteur en chef (Radio Okapi)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**
	Correspondant (hors classe)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	**2**
	Journaliste	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	–	–	**6**
	Chef technicien local	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	**1**
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	Coordonnateur hors classe pour l'est	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste hors classe de la planification	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste des questions politiques	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste des questions politiques	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste des affaires civiles	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	**1**
	Spécialiste du protocole	–	–	–	–	–		–	–	–	–	–	–	–	2	–	**2**
	Administrateur adjoint (chef d'état-major)		–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	**1**
Section de la sécurité et de la sûreté	Spécialiste de la sécurité	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**
Total		**–**	**–**	**1**	**–**	**2**	**2**	**5**	**4**	**12**	**–**	**–**	**–**	**11**	**6**	**24**	**67**

Abréviations : SM = agent du Service mobile; G-7 = agent des services généraux (1re classe); G-1 à G-6 = agent des services généraux (Autres classes); SS = agent du Service de sécurité; GSN = agent des services généraux recruté sur le plan national; AN = administrateur recruté sur le plan national; VNU = Volontaire des Nations Unies.

Annexe V

Récapitulatif des modifications de tableau d'effectifs proposées pour 2007/08 et 2008/09

Tableau 1
Récapitulatif : effectif total

	Nombre de postes/postes de temporaire	*Classe*	
Postes/postes de temporaire approuvés pour 2007/08	3 915	1 SGA; 3 SSG; 5 D-2; 17 D-1; 48 P-5; 109 P-4 (dont 1 PT); 244 P-3 (dont 6 PT), 77 P-2 (dont 3 PT); 430 SM; 3 G-7; 184 G-1/G-6 (dont 1 PT); 68 AN (dont 3 PT); 2 122 GSN (dont 19 PT); 604 VNU	
Postes/postes de temporaire proposés pour 2008/09	4 934	1 SGA; 3 SSG; 6 D-2; 18 D-1; 50 P-5; 121 P-4 (dont 9 PT); 289 P-3 (dont 52 PT), 70 P-2 (dont 3 PT); 529 SM (dont 42 PT); 3 G-7; 183 G-1/G-6 (dont 1 PT); 90 AN (dont 3 PT); 2 776 GSN (dont 127 PT); 795 VNU	
Postes/postes de temporaire supprimés	37	1 P-5 5 P-4 13 P-3 9 P-2 2 AN 7 GSN	
Nouveaux postes/postes de temporaire	1 056	1 D-2 1 D-1 16 P-4 63 P-3 5 P-2 107 SM 14 AN 658 GSN 191 VNU	 dont 8 PT dont 46 PT dont 42 PT dont 108 PT dont 162 postes de temporaire
Postes/postes de temporaire reclassés	–	3 P-5 1 P-4 -5 P-3 -3 P-2 -8 SM -1 G-7 10 AN 3 GSN	

Tableau 2
Récapitulatif par composante
1er juillet 2008 au 1er juin 2009

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Direction exécutive et administration				
Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général				
Nombre de postes	+1	D-2	Coordonnateur pour l'est de la République démocratique du Congo	Création de poste
	+1	P-4	Fonctionnaire d'administration	Création de poste
	+1	P-3	Fonctionnaire d'administration	Création de poste
	+2	FS	Assistants administratifs	Création de postes
	+5			
Groupe du Protocole				
Nombre de postes	-1	P-3	Fonctionnaire du protocole	Poste reclassé à AN
	+2	AN	Fonctionnaires du protocole	Reclassement d'un poste P-3 et création d'un poste
	+2	GSN	Assistants administratifs	Création de postes
	+3			
Section des affaires juridiques				
Nombre de postes	+1	P-4	Juriste	Reclassement d'un poste P-3
	-1	P-3	juriste	Poste reclassé à P-4
	+0			
Cellule de planification stratégique				
Nombre de postes	+1	P-5	Spécialiste de la planification (hors classe)	Transfert d'un poste de la Division des affaires politiques
	+2	P-3	Spécialistes de la planification	Création de postes
	+1	SM	Assistant administratif	Création de poste
	+4			
Centre d'opérations civilo-militaire				
Nombre de postes	+1	P-5	Chef	Transfert d'un poste de la Division des affaires politiques
	+2	P-4	Spécialistes des opérations	Transfert d'un poste de la Division des affaires politiques et création d'un poste
	+2	P-3	Spécialistes des opérations	Transfert de postes de la Division des affaires politiques
	+3	P-2	Spécialistes des opérations	Transfert d'un poste de la Division des affaires politiques et création de 2 postes
	+1	SM	Assistant administratif	Création de poste
	+1	GSN	Commis-chauffeur	Création de poste
	+10			
Cellule d'analyse conjointe de la Mission				
Nombre de postes	-1	1 G-7	Assistant administratif	Poste reclassé à GSN
	+2	GSN	1 assistant administratif et 1 commis-chauffeur	Reclassement d'un poste G-7 et création d'un poste
	+2	VNU	Analystes	Création de postes
	+3			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Bureau du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général				
Nombre de postes	-1	P-4	Assistant spécial	Poste supprimé
	+2	GSN	Chauffeurs-commis	Création de postes
	+1			
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (coordonnateur résident/coordonnateur de l'action humanitaire)				
	+1	SM	Assistant à la coordination	Création de poste
	+1	VNU	Assistant administratif	Création de poste
Nombre de postes	**+2**			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Bureaux des Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général				
Nombre total de postes	**+1**	D-2		
	+2	P-5		
	+3	P-4		
	+3	P-3		
	+3	P-2		
	+5	SM		
	-1	G-7		
	+2	AN		
	+7	GSN		
	+3	VNU		
	+28			
Bureaux de liaison et bureaux locaux				
Nombre de postes	+1	D-1	Coordonnateur des chefs des bureaux de liaison et des bureaux locaux	Transfert d'un poste de la Division des affaires politiques
	-1	P-4	Chef du bureau de Kikwit	Poste supprimé
	-1	P-3	Chef du bureau d'Uvira	Poste supprimé
	+8	SM	7 assistants administratifs pour les bureaux locaux et 1 assistant administratif pour le coordonnateur	Création de postes
	+7			
Direction exécutive et administration				
Nombre total de postes	**+1**	D-2		
	+1	D-1		
	+2	P-5		
	+2	P-4		
	+2	P-3		
	+3	P-2		
	+13	SM		
	-1	G-7		
	+2	AN		
	+7	GSN		
	+3	VNU		
	+35			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Composante 1 (stabilité des conditions de sécurité)				
Bureau du chef de la police				
Nombre de postes	+2	P-3	1 spécialiste de la formation et 1 spécialiste de la planification	
	+2			
Composante 1				
Nombre total de postes	**+2**	P-3		
	+2			
Composante 2 (sécurité du territoire de la République démocratique du Congo)				
Section du désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)/désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation (DDRRR)				
Nombre de postes	-1	P-4	Spécialiste DDR/DDRRR	Poste supprimé
	+1	P-3	Spécialiste DDR/DDRRR	Création de poste
	+2	SM	Assistants DDR/DDRRR	Création de postes
	+3	GSN	1 commis d'administration et 4 chauffeurs-commis	Création de postes
	+2	VNU	Spécialistes DDR/DDRRR	Création de postes
	+7			
Composante 3 (réforme du secteur de la sécurité)				
Groupe de la réforme du secteur de la sécurité				
Nombre de postes	+1	D-1	Chef de groupe	Création de poste
	+1	P-3	Spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité	Création de poste
	+1	SM	Assistant administratif	Création de poste
	+3			
Bureau de l'état de droit				
Nombre de postes	+4	P-4	3 spécialistes des questions judiciaires et 1 conseiller pénitentiaire	Création de postes
	+6	P-3	6 spécialistes des questions judiciaires	Création de postes
	+15	GSN	15 assistants administratifs	Création de postes (3 pour la conversion de contrats de vacataires)
	+25			
Composante 3				
Nombre total de postes	**+1**	D-1		
	+4	P-4		
	+7	P-3		
	+1	SM		
	+15	GSN		
	+28			
Composante 4 (institutions démocratiques et droits de l'homme)				
Division des affaires politiques				
Nombre de postes	-1	D-1	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	Poste transféré aux bureaux locaux et bureaux de liaison 1 poste transféré à la Cellule de planification stratégique et 1 au Centre d'opérations civilo-militaire
	-2	P-5	Spécialiste des questions politiques	

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
	-3	P-4	Spécialiste des questions politiques	1 poste transféré au Centre d'opérations civilo-militaire et 2 postes supprimés
	-6	P-3	Spécialiste des questions politiques	2 postes transférés au Centre d'opérations civilo-militaire et 4 postes supprimés
	-9	P-2	Spécialiste des questions politiques	1 poste transféré au Centre d'opérations civilo-militaire et 8 postes supprimés
	+1	SM	Assistant administratif	Création de poste
	-7	GSN	Assistant administratif	Postes supprimés
	-27			
Bureau de l'information				
Nombre de postes	+1	P-5	Porte-parole	Reclassement d'un poste P-4
	-1	P-4	Porte-parole	Poste reclassé à P-5
	+9	GSN	2 traducteurs et 7 assistants administratifs	Création de postes (5 pour la conversion de contrats de vacataires)
	+9			
Section de l'égalité des sexes				
Nombre de postes	+1	GSN	Assistant administratif	Création de poste (pour la conversion de contrats de vacataires)
	+1			
Division de l'assistance électorale				
Nombre de postes de temporaire	+8	P-4	Postes de temporaire à l'appui des élections locales	Création de postes (pour des périodes de 6 à 12 mois)
	+43	P-3	Postes de temporaire à l'appui des élections locales	Création de postes (pour des périodes de 6 à 12 mois)
	+52	VNU	Postes de temporaire à l'appui des élections locales	Création de postes (pour des périodes de 6 à 12 mois)
	+103			
Section de la protection de l'enfance				
Nombre de postes	-8	P-3	Spécialiste de la protection de l'enfance	Postes supprimés
	-2	AN	Spécialiste de la protection de l'enfance	Postes supprimés
	+1	VNU	Spécialiste de la protection de l'enfance à Kinshasa	Création de poste
	-9			
Composante 4				
Nombre total de postes	**-1**	D-1		
	-1	P-5		
	-4	P-4		
	-14	P-3		
	-9	P-2		
	+1	SM		
	-2	AN		
	+3	GSN		
	+1	VNU		
	-26			
Nombre de postes de temporaire	**+8**	P-4		
	+43	P-3		
	+52	VNU		
	+103			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+77**			
Composante 5 (appui)				
Équipe déontologie et discipline				
Nombre de postes de temporaire	+3	P-3	Spécialistes de la déontologie et de la discipline à Bunia, Goma et Bukavu	Création de postes
	+3			
Section de la sécurité et de la sûreté				
Nombre de postes	-9	SM	9 agents de sécurité	Postes reclassés à AN
	+19	AN	9 agents de sécurité, 3 spécialistes de la sécurité des aéroports et 7 responsables de la gestion des gardes	Reclassement de 9 postes SM et création de 10 postes
	+129	GSN	2 enquêteurs adjoints de 2e classe, 9 pompiers, 111 gardes, 6 commis et 1 chauffeur	Création de postes (103 postes de garde pour la conversion de contrats de vacataires)
	+139			
Bureau du Directeur de l'appui à la Mission				
Nombre de postes	+1	P-5	Fonctionnaire d'administration (hors classe)	Reclassement d'un poste P-4
	-1	P-4	Fonctionnaire d'administration (hors classe)	Poste reclassé à P-5
	0			
Groupe de la sécurité aérienne				
Nombre de postes	+1	P-3	Spécialiste de la sécurité aérienne	Reclassement d'un poste P-2
	-2	P-2	Spécialistes de la sécurité aérienne	1 poste reclassé à P-3 et 1 poste supprimé
	-1	SM	Assistant à la sécurité aérienne	Poste reclassé à GSN
	+1	GSN	Assistant à la sécurité aérienne	Reclassement d'un poste SM
	-1			
Bureau du Directeur de l'appui à la Mission				
Nombre de postes/postes de temporaire (total partiel)	**+1**	P-5		
	-1	P-4		
	+1	P-3		
	-2	P-2		
	-1	SM		
	+1	GSN		
	-1			
Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission				
Groupe de contrôle du matériel et des stocks				
Nombre de postes	+4	GSN	Assistants chargés du contrôle du matériel et des stocks	Transfert de 2 postes du Centre d'appui à la Mission et création de 2 postes
	+1	VNU	Assistant chargé du contrôle du matériel et des stocks	Création de poste
	+5			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Bureaux administratifs régionaux et locaux				
Nombre de postes	-1	P-5	Fonctionnaire d'administration régional	Poste supprimé
	+42	GSN	42 interprètes pour les unités de police constituées	Création de postes (pour la conversion de contrats de vacataires)
	+41			
Nombre de postes de temporaire	+2	SM	Fonctionnaires d'administration local	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+2			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+43**			
Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la Mission				
Nombre de postes (total partiel)	**-1**	P-5		
	+46	GSN		
	+1	VNU		
	+46			
Nombre de postes de temporaire	**+2**	SM		
	+2			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+48**			
Services administratifs				
Section des ressources humaines				
Nombre de postes	-1	SM	Assistant chargé des ressources humaines	Poste reclassé à GSN
	+1	AN	Spécialiste des ressources humaines à Kinshasa	Création de poste
	+11	GSN	1 assistant chargé des ressources humaines et 10 assistants chargés des voyages	Reclassement d'un poste SM et transfert de 10 postes de la Section du contrôle des mouvements
	+11			
Section des achats				
Nombre de postes	+2	SM	1 spécialiste de l'informatique et 1 assistant aux achats chargé de la cession des matériels	Création de postes
	+2			
Section des finances				
Nombre de postes	+1	P-4	1 fonctionnaire des finances régional pour la région Est	Création de poste
	+5	SM	5 assistants (finances) pour Bukavu, Bunia, Entebbe, Kisangani et Kinshasa	Création de postes
	+2	AN	2 fonctionnaires des finances pour Kindu et Kinshasa	Création de postes
	+6	GSN	6 commis aux finances pour Bunia, Bukavu, Kananga et Kinshasa	Création de postes (5 pour la conversion de contrats de vacataires)

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
	+6	VNU	6 assistants (finances) pour Bukavu, Bunia, Goma, Kananga, Mbandaka et Kinshasa	Création de postes
	+20			
Section des services médicaux				
Nombre de postes	+2	SM	2 infirmiers pour Kinshasa	Création de postes
	+2	GSN	1 assistant (entrepôt) pour l'entrepôt médical de Kinshasa et 1 conducteur ambulancier pour Kinshasa	Création de postes
	+2	VNU	1 médecin pour Uvira et 1 technicien du matériel médical	Création de postes
	+6			
Nombre de postes de temporaire	+10	GSN	Infirmiers	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+10	VNU	Médecins	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+20			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+26**			
Groupe du VIH/sida				
Nombre de postes	+1	VNU	1 médecin	Création de poste
	+1			
Services administratifs				
Nombre de postes (total partiel)	**+1**	P-4		
	+8	SM		
	+3	AN		
	+19	GSN		
	+9	VNU		
	+40			
Nombres de postes de temporaire	**+10**	GSN		
	+10	VNU		
	+20			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+60**			
Services d'appui intégré				
Centre d'appui à la Mission				
Nombre de postes	+1	P-4	Logisticien pour la base de soutien logistique d'Entebbe	Reclassement d'un poste P-3
	-1	P-3	Logisticien pour la base de soutien logistique d'Entebbe	Poste reclassé à P-4
	-2	GSN	Assistants chargés du contrôle du matériel et des stocks	Postes transférés au Groupe de contrôle du matériel et des stocks
	-2			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Nombre de postes de temporaire	+3	SM	Logisticiens	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+6	GSN	Assistants (logistique)	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+6	VNU	Logisticiens	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+15			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+13**			
Section du matériel appartenant aux contingents				
Nombre de postes	-1	P-4	Administrateur chargé du matériel appartenant aux contingents	Poste transféré à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-1	P-3	Administrateur chargé du matériel appartenant aux contingents	Poste transféré à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-9	SM	Administrateurs chargés du matériel appartenant aux contingents	Postes transférés à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-1	G-7	Assistant administratif	Poste transféré à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-13	VNU	Administrateurs chargés du matériel appartenant aux contingents	Postes transférés à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-25			
Section des approvisionnements				
Nombre de postes	+1	P-4	Chef du Groupe de l'approvisionnement général	Reclassement d'un poste P-3
	-3	P-3	1 chef du Groupe de l'approvisionnement général et 2 assistants (approvisionnement en carburant)	1 poste reclassé à P-4 et 2 reclassés à SM
	-1	P-2	1 assistant (approvisionnement en carburant)	Poste reclassé à SM
	+3	SM	Assistants (approvisionnement en carburant)	Reclassement de 2 postes P-3 et d'un poste P-2
	+20	GSN	14 assistants (approvisionnement général et approvisionnement en carburant), 2 commis d'administration et 4 assistants (approvisionnement général)	Création de postes (pour la conversion de contrats de vacataires)
	+3	VNU	3 assistants (approvisionnement en rations et approvisionnement en carburant) pour Kigoma et Kamina	Création de postes
	+23			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Nombre de postes de temporaire	+4	SM	Fonctionnaires de l'approvisionnement général et de l'approvisionnement en carburant	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+2	GSN	Fonctionnaires de l'approvisionnement général et de l'approvisionnement en carburant	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+7	VNU	Fonctionnaires de l'approvisionnement général et de l'approvisionnement en carburant	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+13			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+36**			
Section du génie				
Nombre de postes	+10	SM	3 responsables de la gestion du matériel, 2 superviseurs des travaux électriques, 3 superviseurs des travaux, 2 superviseurs des travaux de génie civil	
	+177	GSN	28 assistants (traitement des eaux), 62 techniciens préposés à l'embouteillage et 87 électriciens et techniciens (groupe électrogène)	Création de postes (pour la conversion de contrats de vacataires)
	+187			
Nombre de postes de temporaire	+4	SM	Ingénieurs	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+12	GSN	Assistants (Génie)	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+3	VNU	Ingénieurs	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+19			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+206**			
Systèmes d'information géographique				
Nombre de postes	+2	P-3	Spécialistes des systèmes d'information géographique pour Bunia et Kisangani	Création de postes
	+2	P-2	Spécialistes des systèmes d'information géographique (adjoints de 1re classe) pour Goma et Bukavu	Création de postes
	+4	GSN	Assistants (SIG) pour Bunia, Goma et Bukavu	Création de postes
	+8			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Groupe de la gestion des installations et des camps				
Nombre de postes	+11	GSN	Assistants administratifs	Création de postes (pour la conversion de contrats de vacataires)
	+11			
Section des communications et de l'informatique				
Nombre de postes	+1	SM	Chef d'atelier pour la base de soutien logistique d'Entebbe	Création de poste
	+6	GSN	1 assistant inventaire des magasins pour la base de soutien logistique, 3 assistants magasins, 1 commis d'administration et 1 commis au courrier et à la valise diplomatique	Création de postes (5 pour la conversion de contrats de vacataires)
	+3	VNU	1 technicien pour la base de soutien logistique d'Entebbe, 1 technicien énergies de substitution et 1 assistant au courrier et à la valise diplomatique	Création de postes
	+10			
Nombre de postes de temporaire	+24	GSN	12 techniciens radio et 12 informaticiens	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+24	VNU	12 techniciens radio et 12 informaticiens	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+48			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+58**			
Section du contrôle des mouvements				
Nombre de postes	+1	P-4	Fonctionnaire chargé de la planification des missions et des opérations	Création de poste
	+11	SM	1 fonctionnaire chargé des transports pour le Groupe du transport lourd à Entebbe, 2 assistants assurance qualité pour le nouveau Groupe de l'assurance qualité et de la normalisation, 3 responsables du contrôle des mouvements pour Matadi, Mbuji-Mayi et Bujumbura et 5 responsables du contrôle des mouvements pour Matadi, Mbuji-Mayi et Bujumbura et 5 agents de la régulation des mouvements pour la circulation	Création de postes
	+4	GSN	10 assistants (voyages), 3 conducteurs de poids lourds pour le transport de matériel lourd à Entebbe, 2 commis au contrôle des mouvements pour	10 postes transférés à la Section des ressources humaines (assistants voyages) et création de 14 postes (2 pour la conversion de contrats de vacataires)

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
			Bujumbura et 9 commis au contrôle des mouvements	
	+3	VNU	1 assistant transports ou 1 assistant pour le Groupe du transport lourd à Entebbe et 2 assistants au contrôle des mouvements pour Matadi et Bandundu	Création de postes
	+19			
Nombre de postes de temporaire	+10	SM	Assistants au contrôle des mouvements	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+15	VNU	Administrateurs chargés du contrôle des mouvements	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+25			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+44**			
Section des transports				
Nombre de postes	+2	SM	Responsables du parc auto pour la région Est et pour la région Ouest	Création de postes
	+92	GSN	Chauffeurs/mécaniciens	Création de postes (pour la conversion de contrats de vacataires)
	+94			
Nombre de postes de temporaire	+42	GSN	Assistants aux transports	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+14	VNU	Fonctionnaires chargés des transports	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+56			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+150**			
Section des opérations aériennes				
Nombre de postes	+1	P-4	Chef du Centre d'opérations aériennes de la Mission	Reclassement d'un poste P-3
	+1	P-3	Chef du Centre d'opérations aériennes de la Mission, 1 chef du Groupe de l'assurance qualité et de la normalisation et 1 officier plans (air)	1 poste reclassé à P-4 (Chef du Centre d'opérations aériennes de la Mission), reclassement d'un poste P-2 (Chef du Groupe de l'assurance qualité et de la normalisation) et création d'un poste (officier plans air)
	+0	P-2	1 chef du Groupe de l'assurance qualité et de la normalisation et 1 fonctionnaire chargé des opérations aériennes	1 poste reclassé à P-3 et création d'un poste
	+12	SM	2 responsables du contrôle en vol, 5 spécialistes de la planification, 2 spécialistes des terminaux aériens, 1 contrôleur du respect des normes techniques, 1 formateur	Création de postes

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
			aéronautique et 1 fonctionnaire du budget	
	+9	GSN	6 assistants terminaux aériens, 1 assistant contrôle en vol, 1 contrôleur du respect des normes techniques, 1 formateur aéronautique et 1 assistant budget	Création de postes
	+23			
Nombre de postes de temporaire	+19	SM	Spécialistes des transports aériens	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+12	GSN	Assistants (transports aériens)	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+31	VNU	Spécialistes des transports aériens	Création de postes pour la période allant de juillet à décembre 2008, à l'appui des élections locales
	+62			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+85**			
Section de la gestion du matériel				
Nombre de postes	-1	P-4	Spécialiste de la gestion des biens	Poste transféré à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-2	P-3	Spécialistes de la gestion des biens	Postes transférés à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-14	SM	Assistants (gestion des biens)	Postes transférés à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-6	G-7	Assistants (gestion des biens)	Postes transférés à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-36	GSN	Assistants (gestion des biens)	Postes transférés à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-10	VNU	Spécialistes de la gestion des biens	Postes transférés à la nouvelle Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens
	-69			
Section du matériel appartenant aux contingents et de la gestion des biens				
Nombre de postes	+1	P-5	Chef de la gestion des biens	Reclassement d'un poste P-4
	+1	P-4	2 spécialistes de la gestion des biens et 1 chef	Transfert de 2 postes de la Section du matériel appartenant aux contingents et de la Section de la gestion des biens et 1 poste reclassé à P-5
	+4	P-3	3 spécialistes de la gestion des biens et 1 chef de la cession des matériels à Kinshasa	Transfert de 3 postes de la Section du matériel appartenant aux contingents et de la Section de la gestion des biens et création d'un poste
	+26	SM	23 assistants (gestion des biens), 1 assistant administratif, 1 chef d'équipe de la gestion du matériel appartenant aux contingents et 1 gestionnaire de la base de données du matériel appartenant aux contingents	Transfert de 23 postes de la Section du matériel appartenant aux contingents et de la Section de la gestion des biens et création de 3 postes
	+7	G-7	Assistants (gestion des biens)	Transfert de postes de la Section du matériel appartenant aux contingents et de la Section de la gestion des biens

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
	+38	GSN	36 assistants (gestion des biens), 1 commis à la cession des biens et 1 commis à la saisie des données	Transfert de 36 postes de la Section du matériel appartenant aux contingents et de la Section de la gestion des biens et création de 2 postes
	+27	VNU	23 spécialistes de la gestion des biens, 1 inspecteur du matériel appartenant aux contingents et 3 spécialistes de la cession des biens	Transfert de 23 postes de la Section du matériel appartenant aux contingents et de la Section de la gestion des biens et création de 4 postes
	+104			
Services d'appui intégré				
Nombre de postes (total partiel)	**+1**	P-5		
	+3	P-4		
	+1	P-2		
	+42	SM		
	+0	G-7		
	+323	GSN		
	+13	VNU		
	+383			
Nombre de postes de temporaire	**+40**	SM		
	+98	GSN		
	+100	VNU		
	+238			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+621**			
Composante 5				
Nombre total de postes	**+1**	P-5		
	+3	P-4		
	+1	P-3		
	-1	P-2		
	+40	SM		
	+0	G-7		
	+22	AN		
	+518	GSN		
	+23	VNU		
	+607			
Nombre de postes de temporaire	**+3**	P-3		
	+42	SM		
	+108	GSN		
	+110	VNU		
	+263			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+870**			

Unité administrative	*Nombre de postes/postes de temporaire*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*
Effectif total de la Mission				
Nombre de postes	**+1**	D-2		
	+1	D-1		
	+2	P-5		
	+4	P-4		
	-1	P-3		
	-7	P-2		
	+57	SM		
	-1	G-7		
	+22	AN		
	+546	GSN		
	+29	VNU		
	+653			
Nombre de postes de temporaire	**+8**	P-4		
	+46	P-3		
	+42	SM		
	+108	GSN		
	+162	VNU		
	+366			
Effectif total (postes et postes de temporaire)	**+1 019**			

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; DDR = désarmement, démobilisation et réinsertion; DDRRR = désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation; G-1/G-6 = agent des services généraux (Autres classes); G-7 = agent des services généraux (1re classe); GSN = agent des services généraux recruté sur le plan national; PT = poste de temporaire; SM = Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

Annexe VI

A. MONUC : répartition par fonction des travailleurs occasionnels à la journée et des vacataires

Fonction	*Nombre de postes de temporaire qu'il est proposé de convertir en postes*
Magasiniers	23
Employés de bureau	29
Interprètes	42
Électriciens et mécaniciens groupes électrogènes	87
Techniciens traitement des eaux et embouteillage	90
Mécaniciens auto et chauffeurs	92
Gardes (Bunia)	103
Total	**466**

B. MONUC : répartition par unité administrative des travailleurs occasionnels à la journée et des vacataires

Unité administrative	*Nombre de postes de temporaire qu'il est proposé de convertir en postes*
Section des communications et des services informatiques	5
Section du génie	177
Section des finances	5
Section de l'égalité des sexes	1
Bureau de l'information	5
Bureau de l'état de droit	3
Section de la sécurité et de la sûreté	103
Section des approvisionnements	20
Section du contrôle des mouvements	2
Section du transport	92
Bureau administratif régional et antenne administrative locale	42
Groupe de la gestion des installations et des camps	11
Total	**466**

Annexe VII

Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Postes et postes de temporaires affectés à l'assistance électorale de l'exercice 2005/06 à l'exercice 2008/09

	2005/06		*2006/07*		*2007/08*		*2008/09*	
	Nombre de postes	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes*	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes*	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes proposés*	*Nombre de postes de temporaire proposés*
Personnel des services organiques								
Division des affaires politiques		19						
Division de l'assistance électorale	132	37	131	37	131	37	131	140
Bureau des droits de l'homme		17		17		17		17
Bureau de l'information		177						
Total partiel (Services organiques)	**132**	**250**	**131**	**54**	**131**	**54**	**131**	**157**
Appui								
Bureau administratif régional et antenne administrative locale								2
Centre d'appui à la Mission		25						15
Section des ressources humaines		2						
Services généraux		13						
Groupe de la gestion des installations et des camps		8						
Section du contrôle des mouvements		25						25
Section de la sécurité et de la sûreté		18						
Section des transports		48						56
Transmissions		22						24
Technologies de l'information		16						24
Section des approvisionnements		14						13
Groupe des carburants		4						
Section des opérations aériennes		58						62
Section des achats		2						

	2005/06		2006/07		2007/08		2008/09	
	Nombre de postes	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes*	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes*	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes proposés*	*Nombre de postes de temporaire proposés*
Section du génie		2						19
Section des services médicaux								20
Total partiel (Appui)		**257**						**260**
Total	**132**	**507**	**131**	**54**	**131**	**54**	**131**	**417**

Récapitulatif

	2005/06		2006/07		2007/08		2008/09	
	Nombre de postes	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes*	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes*	*Nombre de postes de temporaire*	*Nombre de postes proposés*	*Nombre de postes de temporaire proposés*
Personnel recruté sur le plan international	30	73	29	7	29	7	29	100
Personnel recruté sur le plan national	35	274	35	19	35	19	35	127
Volontaires des Nations Unies	67	160	67	28	67	28	67	190
Total	**132**	**507**	**131**	**54**	**131**	**54**	**131**	**417**